CREAHI d'Aquitaine

Après les lois de
2002, 2005, 2009,

les IME...

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Que vont-ils devenir ?

Atelier n° 7

« Comment concilier prise en charge institutionnelle et scolarisation ? »

Stéphane GOUTORBE

Directeur Adjoint Pôle Enfance FOL de la Nièvre

L’organisation institutionnelle pour une scolarisation inclusive, exemple de dispositifs:

un IME « Hors les murs »
une CLIS TED (dispositif projet)
des classes externalisées et des parcours individualisés

Le constat d'un processus engagé:

La Loi de 2002

La Loi de 2005

Les nombreuses circulaires de l'E.N. depuis les années 80

La recommandation du Conseil des ministres de l'Europe de février 2010…

Les SROMS

La SEES de l'IME Les Graviers: un IME « Hors les murs »

FOL de la Nièvre
Ouverture en 1984
Agrément: 37 places, DI légers et moyens, sans troubles associés;
6 à 13 ans
Internat mixte: 12 places
Semi internat: 25 places

Un établissement sans enfants…

L'établissement scolarise tous les enfants accueillis en milieu scolaire ordinaire.
Les enfants sont scolarisés sur 5 sites partenaires.

Moyens mis en place par l'IME:

un éducateur dans chaque école et au collège

Un enseignant au collège (« classe collège: 6/5 A »)

Un enseignant « d'internat »

assure un soutien pédagogique à l'internat (6 heures)
apporte un soutien dans les écoles partenaires
assure les remplacements des enseignants lors des réunions de projets

Moyens de l'Education nationale:

Des CLIS (double orientation par la MDPH) et des classes ordinaires.

Une classe dans un collège, « intégrée » à une SEGPA

Fonctionnement:

Le plateau technique intervient dans les écoles

Les réunions de projets ont lieu dans les écoles chaque semaine. Elles sont suivies de réunions d'ESS.

Des concertations ont lieu deux fois dans l'année dans chaque école

Un cadre conventionnel:

La convention constitutive de l'Unité d'enseignement fixe le cadre partenarial

Des conventions individuelles de scolarisation sont possibles.

Exemple de répartition, année scolaire 2011/2012

	Mat.	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS	SEGPA	Classe collège
Malraux	1	2		1		1			
Mouesse							8		
Loire							7		
Camus							8		
Collège								2	8

Le projet éducatif:

Des activités par groupes en fonction des projets individualisés d'accompagnement (mercredi matin)
Des inscriptions dans les clubs sportifs et les centres de loisirs (mercredi après-midi)
Des activités USEP, UNSS, UFOLEP…
Des projets en lien avec la scolarisation (théâtre, équitation, classes découverte, voile, neige, patrimoine…) sont favorisés.

Les projets en cours:

Se rapprocher des lieux d'activités et des domiciles des familles:

Relocalisation de l'internat (hébergement en zone pavillonnaire de l'agglomération)

L'ouverture d'une section TED

Le dispositif « CLIS TED »

ÉDUCATION ■ Une classe Clis Troubles envahissants du développement à l'école élémentaire Jean-Macé

JDC

1 8 DEC 2012

Les enfants autistes accueillis à l'école

La création, à la rentrée 2012, d'une Clis Troubles envahissants du développement (TED) est une action concrète de l'éducation nationale envers les personnes handicapées.

Dominique Romeyer
dominique.romeyer@centrefrance.com

L'Éducation nationale avait choisi d'illustrer la journée internationale des personnes handicapées par la présentation de la toute nouvelle classe Clis (*), ouverte à l'école élémentaire Jean-Macé, à la rentrée de septembre.

Cette classe accueille des enfants, âgés de 6 à 12 ans, souffrant de Troubles envahissants du développement (TED). Cette structure est actuellement la seule du département.

Des difficultés concrètes

Les enfants sont orientés vers ce dispositif par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). Trois garçons y sont scolarisés à temps plein depuis septembre, pour une capacité d'accueil de cinq élèves.

Cette réalisation a été possible grâce à « toute l'équipe pédagogique de l'école qui en a accepté l'idée et a travaillé sur le projet », commente Annette Gien, inspectrice de la circonscription.

RÉUNION. Éric Giraud, directeur du pôle enfance de la Fol 58, Stéphane Goutorbe, directeur de l'IME de V.-Vauzelles, Éric Gien, inspecteur adjoint au directeur académique, Paulette Fontanilles, conseillère municipale chargée du handicap et Pascale Poussin, directrice de l'école élémentaire Jean-Macé *(en haut, de gauche à droite)*. Dans la salle, des professionnels et parents. D. GOBEROT

« L'objectif, au final, est la sortie de la Clis pour une scolarisation ordinaire ».

ÉRIC GIEN. Adjoint au directeur académique

« C'est un début. Notre objectif est l'inclusion de ces enfants dans des classes ordinaires et au final, la sortie de la Clis », indique Éric Gien, adjoint au directeur académique.

Un dialogue s'est engagé entre les parents, les professionnels et les représentants de l'Éducation nationale. Il a permis de mesurer la difficulté concrète d'accueillir des enfants atteints d'autisme dans le circuit classique éducatif.

La matinée s'est terminée par la visite de la classe. Cinq petits bureaux, équipés d'un ordinateur, sont le lieu de travail des enfants. « Nous apprenons à nous connaître et à communiquer », explique Valérie Grand, l'enseignante spécialisée. ■

(*) Classe d'inclusion scolaire.

ÉDUCATION ■ Quatre enfants autistes sont accueillis, à temps complet, dans l'école Jean-Macé, à Nevers

Autisme à l'école, une première réussie

Une classe pour les enfants autistes est ouverte depuis septembre dernier à l'école Jean-Macé de Nevers. Un dispositif rare en France. Les élèves y font des progrès spectaculaires.

Laure Brunet

Benjamin, Dylan et Arthur sont en photos. Des petites "bouilles" bien sympas. Sous leurs photos, d'autres clichés : des lieux, des personnes, des activités.

Benjamin, Dylan et Arthur sont des élèves de la classe Clis Ted (*) qui accueille des enfants autistes à l'école Jean-Macé, à Nevers. Un dispositif rare en France.

Et les adultes qui les entourent se servent de pictogrammes pour communiquer avec ces enfants. De Valérie, l'enseignante spécialisée, en passant par Élise, l'éducatrice, Evelyne, l'aide médico-psychologique, ou Florence, la psychomotricienne, tout le monde s'est mis à ces fameux "pictos". Sans oublier la famille, qui les intégrent à la maison.

Le but : entourer ces enfants d'un maximum de repères. Ritualiser tous les temps de la journée. Les amener à s'ouvrir à l'autre.

Un chemin semé d'embûches. À franchir avec patience. « Ils se sont très bien adaptés », explique Valérie Grand, l'enseignante spécialisée, « mais je pense qu'il ne faut pas griller les étapes. Ils ont fait d'énormes progrès, mais nous devons y aller doucement ».

Pour l'instant, Benjamin, Dylan et Arthur sont associés aux autres groupes d'élèves sur des temps donnés, dans des activités spécifiques. « Ils sont dans un demi-groupe en EPS », détaille l'enseignante.

INTÉGRATION. Benjamin, 9 ans, et Dylan, 7 ans, avec leur enseignante, Valérie Grand. FRED LONJON

Intégration progressive

L'intégration totale n'est pas pour aujourd'hui. Ce qui compte, c'est que ces enfants soient scolarisés à temps plein, dans un monde "ordinaire".

« Avant, Dylan était en hôpital de jour, aux Courlis », explique sa mère, Stéphanie, « c'était bien. Mais, depuis qu'il est rentré à l'école, je vois des progrès. Il est content de venir, de faire ses devoirs. Bon, pour l'alimentation et le langage spontané, il y a encore à faire ».

Le niveau scolaire importe peu. L'équipe, composée au total de sept personnes, vise la socialisation de ces garçons qui se débattent avec des troubles, dont on ignore tout, – ou presque.

Pour les "autres" élèves, pas de souci pour accueillir les nouveaux copains : Jean-Macé est une école pionnière en la matière, intégrant déjà des enfants à handicap moteur.

Bientôt, une petite fille, viendra les rejoindre. « On les a préparés » expliquent les "femmes" qui suivent les garçons.

Une nouvelle frimousse sera affichée sur le tableau de cette classe bien particulière. ■

(*) Clis : Classe pour l'inclusion scolaire. Ted : Troubles envahissants du développement.

UN CHIFFRE

4

C'est le nombre d'enfants accueillis dans la classe Clis. Trois garçons et une fille. La capacité d'accueil est de cinq élèves.

À SAVOIR

Partenaires. Cette classe "autisme" a vu le jour grâce à un partenariat entre le pôle enfance de la Fédération des œuvres laïques (Fol), l'Éducation nationale et la Maison départementale des personnes handicapées. La Ville de Nevers a également participé à l'aboutissement du projet. Ses personnels ont été formés.

Autisme. L'autisme peut se définir par trois critères : des troubles de la communication verbale, des troubles des relations sociales et des intérêts restreints.

Projet. Le pôle enfance de la Fol espère, pour 2015, pouvoir ouvrir une classe Ulis (Unité localisée pour inclusion scolaire)-Ted dans un collège la Nièvre. Cela donnerait une suite à la classe Clis-Ted.

Quelques problématiques…

Harmoniser organisations et fonctionnements (calendriers, horaires, transports, répartition des enfants dans les écoles…)

Rendre cohérents les outils (PPS et PIA, évaluations…), et les projets…

Faire coopérer des acteurs qui se méconnaissent parfois…

Envisager l'impact des politiques publiques de scolarisation inclusive sur de tels dispositifs…